

MESSAGE
Séance du Conseil général du 13 décembre 2023

Objet :

Postulat : programme Energie-FR



Descriptif :

Par le biais de M. Jacques Chollet, le MI a présenté le postulat ci-après :

Extrait du procès-verbal de la séance du 24 mai 2023 :

Afin de réaliser des économies d'énergie, le canton et la Confédération encourage la rénovation de bâtiments à l'aide d'un programme de subventions.

Sur mandat du Service de l'énergie du canton de Fribourg, le programme Energie-FR propose aux communes d'animer des conférences pour les citoyens sur la rénovation des bâtiments. Durant ces exposés, des spécialistes du domaine présentent les démarches, les subventions octroyées dans le cadre du programme Bâtiments Fribourg, les déductions fiscales, le processus de remplacement d'un chauffage, cas concrets à l'appui.

Afin de sensibiliser, gratuitement, les propriétaires de la commune et ainsi augmenter le taux de rénovation des bâtiments, le Mouvement Indépendant demande au Conseil communal de mettre sur pied une telle conférence.

Le Conseil général est invité à se prononcer quant à ce postulat.